



**Direction générale de
la mobilité et des routes DGMR**
Division entretien

Place de la Riponne 10
1014 Lausanne

POLICE DES ROUTES
Restriction de circulation

Commune d'Echallens
RC 306-B-P route de Cossonay

En raison de la pose d'un nouveau revêtement dans le centre d'Echallens (route de Cossonay) le tronçon de la Route Cantonale N° 306-B-P, compris entre l'entrée de localité et l'intersection avec la place du Château (RC 299-C-S), sera interdit à toute circulation (OSR 2.01).

Du samedi 9 aout 2025
A 17h00
Au lundi 11 aout 2025
A 05h00

Une signalisation de déviation sera mise en place par Saint-Barthélemy – Bioley-Orjulaz – Assens – Echallens dans les deux sens.

Les usagers de la route sont priés de se conformer à la signalisation mise en place à cet effet et de faire preuve de prudence, nous les remercions d'avance de leur compréhension.

Municipalité d'Echallens
Direction générale de
la mobilité et des routes
Division – Entretien

Avis

- Communes d'Assens, Bettens, Echallens, Saint-Barthélemy
- Gendarmerie, CET-Blécherette, Echallens
- ECA, Pully, SDIS
- Transport public
- DGMR Région Centre
- Police Viasuisse
- Urgences-Santé
- Transports Spéciaux
- Manifestations





RC 306-B-P Echallens, rte de Cossonay

Date	Dessin	Référence	N° Plan
18.07.2025	CSA	2521-64	00

- Fermeture
- Déviation
- Zone de feux
- Restriction particulière
- Manifestation
- Autre

